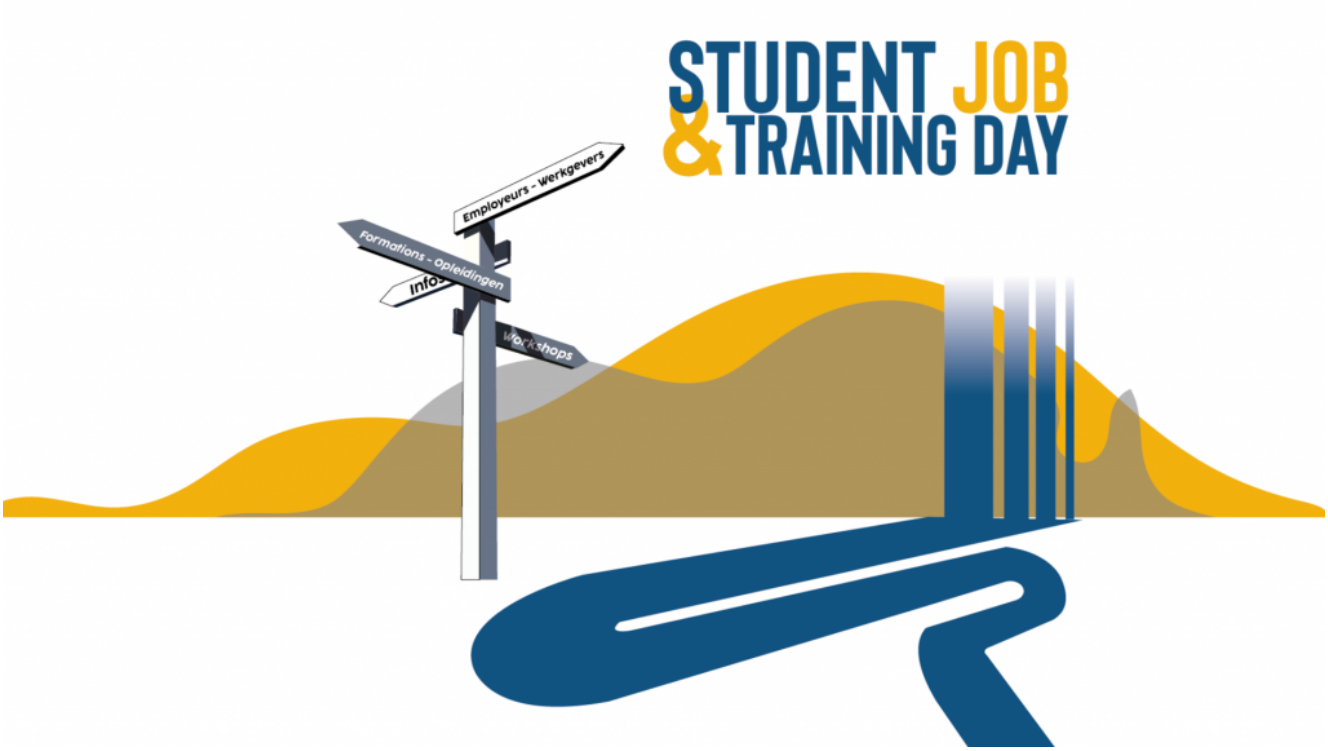
Demain, ne manquez pas le Student Job & Training Day



Ce **mercredi 23 avril 2025**, de **10h à 16h**, rendez-vous à

l'**Athénée Fernand Blum** (Av. Ernest Renan 12, Schaerbeek) pour une journée entièrement dédiée aux **étudiants dès 15 ans**, **demandeurs d'emploi** et **futurs stagiaires** !

Organisé avec la **commune de Schaerbeek**, cet événement a pour objectif de vous préparer au monde du travail, de vous outiller concrètement et de vous mettre en lien avec des employeurs ou organismes de formation.

Au programme :

Des **ateliers pratiques** pour booster vos compétences :

- **CV & lettre de motivation**
- **Image de soi et relooking pro**
- **Découverte des métiers via réalité virtuelle (atelier Construcity)**
- **Test de niveau en langues**

Un **espace numérique** sera aussi à disposition pour rédiger, imprimer et obtenir votre attestation **student@work**.

6 conférences tout au long de la journée :

- 10h à 11h : *« Travailler pendant les études »* par Infor Jeunes
- 11h à 12h : *« Rendez-vous avec ton métier »* par des intervenants de plusieurs secteurs
- 13h à 13h30 : *« Étudiants, toutes les clefs pour entreprendre ! »* par le GEL Schaerbeek
- 13h30 à 14h30 : *« Rendez-vous avec ton métier »* par des intervenants de plusieurs secteurs
- 14h30 à 15h30 : *« Mentorat professionnel »* par Duo for a job
- 15h30 à 16h : *« Étudiants, toutes les clefs pour*

entreprendre ! » par le GEL Schaerbeek

Et surtout… **rencontrez vos futurs employeurs**, pourvoyeurs de **stages** ou centres de **formation** sur place !

C'est demain, donc ne ratez pas cette opportunité unique pour avancer dans vos projets pros !

Student Job & Training Day 2025



Le mercredi 23 avril 2025 se tiendra notre Student Job & Training Day entre 10h et 16h à l'Athénée Fernand Blum situé avenue Ernest Renan, 12 à Schaerbeek. Cette nouvelle édition organisée, en collaboration avec la commune de Schaerbeek, sera dédiée aux étudiants dès 15 ans, demandeurs d'emploi et futurs stagiaires.

Au programme

Tout au long de la journée, des ateliers sont organisés par nos soins et nos partenaires pour faire comprendre le monde du travail aux étudiants du secondaire, du supérieur, aux futurs stagiaires ou aux demandeurs d'emploi. Plusieurs ateliers sont proposés :

- L'**atelier rédaction** se penche sur l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation ;
- L'**atelier relooking** développe l'image de soit et la présentation pour un futur employeur ;
- L'**atelier construcity** et les lunettes de réalité virtuelle ;
- L'**atelier langues** permet de tester son niveau d'anglais.

Les visiteurs auront à leur disposition un espace numérique pour la rédaction de CV ou de lettre de motivation et l'impression du « student@work » (attestation sur le nombre d'heures par le jobiste sous cotisations sociales réduites).

En plus de ces ateliers, 6 conférences sont organisées :

- 10h à 11h : « *Travailler pendant les études* » par Infor Jeunes
- 11h à 12h : « *Rendez-vous avec ton métier* » par des intervenants de plusieurs secteurs
- 13h à 13h30 : « *Étudiants, toutes les clefs pour entreprendre !* » par le GEL Schaerbeek
- 13h30 à 14h30 : « *Rendez-vous avec ton métier* » par des intervenants de plusieurs secteurs
- 14h30 à 15h30 : « *Mentorat professionnel* » par Duo for a job
- 15h30 à 16h : « *Étudiants, toutes les clefs pour entreprendre !* » par le GEL Schaerbeek

Après ces découvertes, les participants pourront rencontrer leurs potentiels futurs employeurs ou pourvoyeurs de stage ou centres de formation.

Le point sur le job étudiant.



Le travail étudiant est une source de revenus essentielle, notamment en période de crise. Il permet aux jeunes de financer leurs études, leur logement ou d'aider leur famille. Le contrat d'occupation étudiant, qui peut être signé dès 15 ans, est un contrat de travail spécifique avec des dispositions particulières.

Aspects à vérifier :

- Un contrat écrit est obligatoire pour éviter les abus.
- Attention aux arnaques (stages non rémunérés, frais abusifs, travail sans contrat).

Rémunération :

Le salaire minimum varie en fonction de l'âge, allant de 8,59€/h (16 ans) à 12,82€/h (21 ans et plus).

Impact sur les allocations familiales :

- **Avant 18 ans :** Aucun impact.
- **Après 18 ans :** L'activité reste compatible sous certaines conditions (max. 240h/trimestre à Bruxelles et 650h/an en Wallonie).
- **Après la fin des études :** Des règles spécifiques s'appliquent en fonction du type de contrat et de l'inscription comme demandeur d'emploi.

Cotisations sociales (ONSS) :

- L'étudiant bénéficie de **cotisations réduites (2,71%)** sur un quota de **650 heures/an**.
- Dépassement = application des cotisations sociales ordinaires (13,07%).
- Vérification possible sur **student@work**.
- **Horeca :** Possibilité de travailler 50 jours supplémentaires sous un statut spécifique.

Fiscalité :

Pour rester fiscalement à charge des parents, l'étudiant doit :

- Avoir la même résidence principale qu'eux.
- Ne pas dépasser un certain revenu annuel (variable selon la situation familiale).
- Ne pas être salarié dans l'entreprise de ses parents sous certaines conditions.

En résumé, le travail étudiant est encadré pour éviter les abus, permettre des revenus complémentaires tout en conservant les avantages sociaux (allocations familiales, exonérations fiscales).

Pour un résumé complet de la législation Clique ici !

Le Mois du Qualifiant revient en avril !



Durant tout le mois d'avril, les écoles secondaires d'enseignement technique et professionnel en Wallonie-

Bruxelles sont mis en lumière. C’est une occasion pour les élèves et parents de découvrir les nombreuses options qualifiantes près de chez eux notamment grâce à des portes ouvertes, pour mieux s’informer et s’orienter vers de nouveaux horizons.

C’est le moment idéal pour explorer des formations qualifiantes près de chez toi !

Quand ?

Avril 2025

Pourquoi y participer ?

Pour explorer les options disponibles et orienter ton futur !

Tu trouveras sur leur site le listing des écoles participantes.

Plus d’infos : https://enseignementqualifiant.be/le-mois-du-qualifiant/

Sélectionner une page

Besoin d’aide pour tes démarches administratives ONEM en ligne ?



Avec la digitalisation, certaines démarches administratives, comme l’introduction d’une carte eC3.2 (contrôle de chômage temporaire) ou une demande ICCT via Break@Work, doivent se faire en ligne. Si tu rencontres des difficultés, voici trois solutions :

Les guichets numériques

Un accompagnement personnalisé pour t’aider à naviguer sur les plateformes en ligne, avec des ordinateurs en libre accès et une assistance en cas de besoin.

Les digicoachs

Des experts disponibles pour t’expliquer le fonctionnement des services en ligne, t’aider à remplir tes demandes et te rendre plus autonome.

Les Espaces Publics Numériques (dont Infor Jeunes)

Des lieux mis à disposition par les communes où tu peux utiliser gratuitement un ordinateur et internet pour effectuer tes démarches.

Grâce à ces solutions, tu peux gérer plus facilement tes démarches administratives en ligne et éviter les prises de tête !

Pour plus d'info n'hésite pas à consulter le site de l'Onem.

RGPD

Politique de cookies (EU)

- Suivre
- Suivre
- Suivre

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be

actiris

.brussels

au coeur de l'emploi

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES